

## Plan européen

(Incluant : Chasse aventure - bail de 3 ans et groupe simple en camping.)

### Enregistrement à l'arrivée - Lieu (au choix)

Bureau administratif de la réserve  
64, route 138  
Port-Cartier (Québec)  
G5B 0B7

Accueil Lac Walker  
Accueil Lac Arthur

### Heures importantes

Heure d'ouverture du bureau administratif : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Accueil Lac Arthur : 8 h à 19 h.

Heure de rendez-vous pour l'enregistrement du groupe : à compter de 8 h 30, selon l'ordre d'arrivée.

### Déroulement du séjour

Accès à l'hébergement	À compter de 15 h, suite à l'enregistrement.
Début de la chasse	À compter de 15 h, la journée d'arrivée, suite à l'enregistrement.
Fin de la chasse	12 h (midi), la dernière journée de chasse.
Sortie de l'hébergement	12 h (midi), la dernière journée de chasse.

### Localisation des équipements

**Chambre froide** : située à l'accueil du secteur d'hébergement Lac Walker (entreposage en quartiers (4) avec ou sans peau et les pattes doivent être coupées.).

**Traineaux, treuils, potence, palan à chaîne et jambier** : disponibles en quantité limitée au secteur d'hébergement.

**Pour obtenir les services d'un conducteur de chien de sang** : communiquer avec un des accueils ou le bureau administratif. **Il est possible que la réserve ne puisse pas offrir le service.**

**Embarcations Sépaq** : disponibles au plan d'eau de votre secteur de chasse. Canots disponibles à l'accueil sur demande.

### **Enregistrement du gibier**

À l'accueil du lac Walker

Ou

Bureau administratif

64 route 138, Port-Cartier

418 766 2524

Ou

En ligne au [Formulaire d'enregistrement de la faune \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

### **Est-ce que d'autres activités de chasse ou de pêche sont permises durant mon séjour ?**

Pendant votre séjour de chasse, il est permis de chasser le petit gibier, l'ours noir et de pratiquer le colletage du lièvre. De plus, la pêche à la truite sera permise sur différents plans d'eau de votre zone (à vérifier lors de votre enregistrement).

***Certaines zones n'ont pas de lac avec des poissons donc la pêche n'est pas possible.***

### **Y a-t-il des aires de services (carburant, nourriture) près de la réserve ?**

**Lac Walker** : essence.

**Lac Arthur** : essence.

**Port-Cartier** : essence, restaurants, motels, CLSC.

**Baie-Comeau** : essence, restaurants, motels et hôtels, CLSC et hôpital.

### **Permis d'original femelle adulte**

Les chasseurs, selon leur choix, pourront prélever un mâle, une femelle ou un veau.